



17 mars 2021

Compte-rendu de la réunion du comité du 16 mars 2021

Présents : Sylvain LEBLOND, Gilles DROIN, Gaël COULET, Sophie DAUDENTHUN

Jean-Félix TAMBONE, Christophe PETIT, Patricia BARTHELEMY, Rita POTIER, Pascal COLIN

Absente : Christine FAVARD, non licenciée

Réunion du comité

Pour respecter les règles sanitaires en cours, cette réunion s'est déroulée en visioconférence via l'application ZOOM.

■ Prix de la licence pour la saison 2020-2021

Pour rappel, la cotisation est composée du prix de la licence fédérale (40,74 €) et d'une adhésion au club (69,26 €). Les entrées de la piscine n'interviennent pas dans le prix de cette dernière.

Le club doit entretenir son matériel, le site web... Par conséquent, les membres du comité ont décidé de laisser le prix de la cotisation à 110 € cette année **quelque soit le moment de l'adhésion**.

■ Assemblée Générale

Dans les textes, l'Assemblée Générale du club doit être faite avant celle de la région qui elle-même doit être faite avant l'AG Nationale. Le contexte étant particulier, il a été décidé de faire notre AG dès les beaux jours et pour respecter le protocole sanitaire nous l'organiserons en plein air.

■ Les formations 2020-2021

Cette année, il n'y aura pas de formation niveau 2.

La formation théorique du niveau 3 pourra se faire en Visio si les personnes intéressées le désirent. Il n'est pas possible pour l'instant de faire des formations pratiques à la Gravière.

Une formation RIFA pourrait avoir lieu à la gravière de Chavelot par groupe de 6.

■ Reprise des sorties milieu naturel

Pour l'instant seuls les autonomes peuvent plonger en milieu naturel en attendant les prochaines directives.

Le protocole donné par la « FROG » est le suivant :

12 personnes max par club

Masque obligatoire.

Pas d'exercice ni de briefing

Pas de pot ou de pique-nique après la plongée

Les autonomes peuvent reprendre les plongées en lac, Sylvain et Christophe en organisent chaque WE. L'eau est actuellement à 6 °c.

N'hésitez pas à les contacter pour qu'ils puissent prendre les blocs à l'Orme.

■ Organisation d'un voyage.

Christophe organisera un voyage ouvert aux plongeurs licenciés.

Il se déroulera hors temps scolaire, probablement semaine 21 (du 23 au 30 mai), en Egypte si les mesures sanitaires le permettent. Si ce voyage vous intéresse, n'hésitez pas à le contacter.

■ TIV

Au club, 11 personnes ont la qualification TIV, et 7 personnes doivent faire un recyclage en 2021. (4 en 2023)

Parmi ces 7 personnes, 2 ne pourront pas faire le stage puisqu'ils n'ont pas renouvelé leur licence. Reste 5 plongeurs en attente. Gérard Cuny a promis de faire le nécessaire pour éviter que les clubs ne se retrouvent « coincés » par le manque de TIV. Il organisera un stage dès que possible.

Les inspections ont démarré, Sylvain est régulièrement à l'Orme, en demi-journée pour inspecter les blocs. Il y aura 22 blocs à requalifier.

Les plongeurs qui ont des blocs chez eux, doivent les apporter rapidement au local de l'Orme.

■ Autres points abordés :

Sophie a passé le PSE1 et a demandé le remboursement de cette formation au club. Les membres du comité ont accepté de lui rembourser les 60 € puisque ce diplôme est obligatoire pour certaines compétitions de la FFESSM.

La FFESSM a offert au club un kit de désinfection pour le matériel, soit 2 flacons de 500 ml de marque ABISSNAUT

A bientôt.
Le comité directeur.